

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2015

1/ Le conseil a voté les subventions suivantes pour l'année 2015 :

A.S. La Montagne Paule-Plévin 1 300

A.S. La Montagne Paule-Plévin – (organisation Tournoi du 1er mai) 200

Jeunesse Sportive du Kreiz Breizh 90

Société de Chasse « La Pauloise » 380

Amicale Laïque Paule-Plévin 1 200

Ass. « La Ronde Du Calvaire » 710

AFN de Paule 200

Club du 3ème Age de Paule 200

Ass Paule, Culture, Patrimoine 200

Ass. Protection du Patrimoine des 2 Chapelles 200

Ass. Protection du Patrimoine des 2 Chapelles (subvention exceptionnelle restauration bannière) 200

Carhaix Poher Gymnastique 270

Poney Club de Glomel 30

Judo Club du Poher 60

Skol Gouren Rostrenen 30

Tennis Club Carhaix 30

Cyclo Club du Blavet 60

Rugby Club de Carhaix 30

Restaurant du Cœur Rostrenen 250

Secours Populaire de Carhaix 90

Ass « Pierre Bleue » Foyer logts Maël-Cx 150

Ass « Da Viken » Maison de Retraite Trébrivan 60

Centre Information Droits des Femmes 50

Amicale des Sapeurs Pompiers de Maël-Carhaix 50

Une participation de 5 € par nuitée est accordée aux élèves domiciliés à Paule et scolarisés en Primaire ou collège qui participent aux voyages pédagogiques. L'aide est versée directement aux familles sur présentation de justificatifs par les établissements scolaires.

Une aide de 20 € est également accordée pour les enfants fréquentant l'école de musique de Rostrenen ou ses antennes pendant une durée minimum de 2 trimestres.

2/Syndicat départemental d'Énergie (SDE)

Une loi de 2010 impose aux collectivités une mise en concurrence de leur contrat de fourniture d'énergie (supérieur à 36 Kva). Le conseil émet un avis favorable à l'adhésion de la commune de Paule au groupement d'achat d'énergie initié par le Syndicat Départemental d'Énergie qui se propose d'apporter ses compétences en mutualisant les achats pour le compte des communes afin d'obtenir les meilleures conditions tarifaires.